



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 17 janvier 2022

L'appel à projets « Aménagements cyclables » de l'État a rencontré un vif succès en Occitanie : 8 projets lauréats pour un montant total d'investissement de 41,8 millions d'euros

Piloté par le ministère de la Transition écologique, chargé des Transports, l'appel à projets « Aménagements cyclables » a pour objectif de soutenir les maîtres d'ouvrage publics en leur apportant une source de financement complémentaire pour débloquer des aménagements cyclables identifiés comme nécessaires, notamment dans les secteurs à enjeux pour les mobilités du quotidien mais perçus comme coûteux du fait de leur ampleur.

Le comité de sélection régional réuni autour du préfet de région a arrêté 8 projets pour un montant d'investissement total de 41,8 millions d'euros :

Dépt	Porteurs de projet	Projets lauréats
30	Conseil départemental du Gard	Traitement de discontinuités sur la V70
31	Toulouse Métropole	Passerelle Empalot
31	Toulouse Métropole	Passerelle RAPAS
32	Conseil départemental du Gers	Piste Cyclable Auch-Aubiet
34	Conseil départemental de l'Hérault	Création d'une voie verte de Portiragnes à Agde en rive du canal du midi
34	Conseil départemental de l'Hérault	Création d'une voie verte de Capestang à Béziers en rive du canal du midi
34	Communauté d'agglomération du Pays de l'Or	Création d'un passage inférieur sous la RD 66
66	Communauté de communes Sud Roussillon	Réalisation d'une piste cyclable intercommunale suivant le tracé du canal d'Elne pour connecter St Cyprien au quartier portuaire

Afin de poursuivre le développement de l'usage du vélo, un nouvel appel à projets régional est d'ores et déjà ouvert jusqu'au 14 mars 2022 et vient compléter cet appel à projets national.

Doté de 8,9 millions d'euros, cet appel à projets régional offre une nouvelle opportunité d'aide financière pour porter l'ambition collective en faveur du développement de la pratique du vélo, notamment pour les projets qui n'ont pas été lauréats en 2021.

Plus d'informations : voir le communiqué sur cet appel à projets

Par ailleurs, l'appel à manifestations d'intérêts AVELO2 de l'ADEME est également ouvert et permettra de soutenir le développement de l'ingénierie en faveur des infrastructures cyclables ainsi que les services nécessaires au développement de l'écosystème vélo.

Les services de l'État accompagnent les collectivités pour tout conseil et toutes formes d'aides techniques et financières afin de promouvoir des infrastructures cyclables sécurisées et de qualité.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 Delphine AMILHAU Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur Twitter et Facebook